

Bulletin d'inscription

Stage: « Emotions et Kinésiologie »

Prix du stage : 500€ (acompte de 100 euros demandé à l'inscription)

<u>horaires</u>: accueil le premier jour entre 9h et 9h15, début du stage à 9h15 jusqu'à 17h30, et le dernier jour de 9h à 17h.

<u>Déroulement du stage</u>: Un livret vous sera remis(protocoles compris) afin de limiter la prise de notes.

<u>Animatrice</u>: Emmanuelle Hermen, kinésiologue et formatrice [0622862191] <u>emmanuelle.hermen@gmail.com</u>;

Vous trouverez toutes les dates, lieux et programmes de stage sur le site internet : www.esprit-koream.fr

4.00					
Intitu	10	~ı	O.t	\sim	\sim
			-51	-	

Emotions et kinésiologie

Et à l'adresse suivante : 15 rue Charles Meunier, 77210 AVON

Dates du stage : du 21 au 25 octobre 2017
lycée Maurice Eliot, 2 rue de Provence, 91860 epinay sous senart
Nom, prénom :
Adresse:
N° tel : (Portable)(Fixe)
Profession:
Adresse mail:@
Merci de bien vouloir joindre à ce bulletin le contrat ci-joint rempli et signé et un chèque de réservation de 100 euros (remboursable en cas d'annulation) à l'ordre d'Emmanuelle Hermen

Programme de Formation « Emotions et kinésiologie »

Public concerné

Cette formation est destinée à toute personne désirant accompagner et solutionner les difficultés relationnelles et les blocages émotionnels, tous domaines confondus : management, éducation, transmission, difficultés de santé ne relevant pas du domaine médical...

Lieu

Le lieu est défini sur le contrat de formation.

Durée du stage

La durée de stage est de 5 jours.

Participation

500 euros TTC

Objectifs

- Apprentissage du test musculaire puis des pré-tests préalables à une séance,
- Comprendre les étapes de construction de l'individu et leur conséquences,
- Identifier les blocages de l'inconscient
- Déprogrammer des schémas neurologiques inadaptés et reprogrammer des schémas neurologiques performants.
- Connaître et identifier les différents types d'émotion
- Pratiquer des équilibrations physiques, énergétiques et neurologiques.

Moyens pédagogiques

- Exercices interactifs
- Un support pédagogique complet expose clairement le contenu du programme délivré.
- Des mises en pratique (2 par jour) selon un protocole bien défini et une évaluation verbale du savoir faire.

Nombre de participants

Limité à 14

Programme

1er jour : Le test musculaire

Les domaines d'application du test musculaire

Les apprentissages de l'inconscient

Mise en cohérence du conscient et de l'inconscient

2eme jour : Les étapes de la construction d'un individu

Les différents types de blocage

3ème jour : Les 3 centres, mental, affectif, instinctif

Equilibrations relatives à chaque centre Reprogrammation relative à chaque centre

4ème jour : Les principaux types d'émotion

Libération des émotions par le corps

Libération des émotions et système de croyance

5ème jour : Les principales émotions rencontrées et les équilibrations associées

Récapitulatif des protocoles

Validation des acquis

Contrat de formation professionnelle

(obligatoirement utilisé lorsque le bénéficiaire finance lui-même tout ou partie de sa formation : articles L. 6353-3 à 6353-7 du code du travail)

Entre les soussignes :
Organisme de formation : Emmanuelle Hermen,15 rue Charles
Meunier, 77210 Avon
N° Siret50378885300011
Déclaration d'activité n° :11770570077
Nom, prénom et adresse du cocontractant ci-après désigné le
stagiaire
Profession:
N° téléphone :
Mail:

est conclu un contrat de formation professionnelle entrant dans la catégorie « Actions de développement des capacités comportementales et relationnelles » prévue par l'article articles L. 6313-1 du Code du Travail.

Article | Objet :

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « Emotions et kinésiologie »

Article II Nature et caractéristique des actions de formation :

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de développement des capacités comportementales et relationnelles prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.
- Elle a pour objectif : acquérir des repères sur la construction de la personnalité, déprogrammer des schémas neurologiques inadaptés, reprogrammer des schémas neurologiques performants, pratiquer des équilibrations corporelles.
- Sa durée est fixée à : 5 jours
- Programme de la formation : voir document ci-joint « Programme de formation »
- Sanction remise au stagiaire à l'issue de la formation : une attestation précisant la nature, les acquis et la durée de la session

<u>Article III Niveau de connaissances préalables</u> <u>nécessaire</u>:

Pas de pré-requis.

Article IV Organisation de l'action de formation

 L'action de formation aura lieu : du 21 au 25 octobre 2017 soit au total 36h de formation (samedi dimanche lundi mardi mercredi de 9h-12h15 et 13h30-17h30) à :

lycée Maurice Eliot, 2 rue de Provence, 91860 epinay sous senart

- Elle est organisée pour un effectif de 14 stagiaires maximum.
- Moyens pédagogiques et techniques : Un support pédagogique complet expose clairement le contenu du programme délivré.
- -Modalités de contrôle de connaissances : Nous mettons en place une évaluation verbale du savoir faire des stagiaires au fur et à mesure des mises en pratique. Nous pratiquons une évaluation continue de l'acquisition des techniques avec commentaire à chaque exercice. Une feuille de présence par demi-journée constitue un justificatif d'exécution.
- Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont : Ingénieur, Formatrice, Kinésiologue. Diplômée de l'EPTP (Programme professionnel de Formation à l'ennéagramme).

Article V Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article VI Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à : 500 euros HT. Coût unitaire : 100 Eur / jour x 5 Jours =500 Eur HT Total 500 eur HT

« Exonéré de TVA - article 261-4-4 du CGI

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

- Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 100 euros.
- (Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix acquitté par le stagiaire).
- Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

Le premier jour du stage

Article VII Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Emmanuelle Hermen devra rembourser au contractant les sommes indument perçues
- Paiement des heures réellement suivies selon règle du prorata temporis
- Versement à titre de dédommagement pour les heures non suivies du fait du stagiaire : Le premier versement.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de **force majeure** dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article VIII Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Créteil sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en triple exemplaire, A......Le......Pour le stagiaire Pour l'organisme de formation (nom et prénom du stagiaire) (nom du signataire)

Signature: